

Le ParaBad

Le ParaBad : pourquoi ?

Favoriser la pratique du badminton pour les personnes handicapées physiques en apportant des informations aux clubs en vue de les accueillir :

- Les bienfaits du sport, notamment du Badminton pour les pratiquants handicapés sont multiples. Il est utile de se rappeler que la pratique sportive procure une plus grande confiance en soi, une meilleure santé, une meilleure image de son corps et développe la notion de dépassement de soi et de respect de l'autre.
- De plus, la notion d'intégration par le sport est omniprésente dans la volonté des acteurs du mouvement sportif français. En effet, ce dernier œuvre pour que les pratiquants accèdent aux mêmes offres de pratique que tout autre sportif.

Le ParaBad : pour qui ?

- Le ParaBad s'adresse à toutes personnes, enfants et adultes, pratiquants occasionnels ou sportifs confirmés, présentant un handicap physique



Photo@BadmintonPhoto

Le ParaBad : comment ?

- Disposer d'un gymnase accessible.
- Disposer d'un court de Badminton classique.
- Avec quelques adaptations de bon sens sur le plan pédagogique et sécuritaire, il est très simple d'intégrer une personne handicapée dans son club, lors des créneaux d'entraînements valides. Des règles adaptées à chaque handicap existent pour permettre la pratique.
Seules les personnes se déplaçant dans un fauteuil roulant, ont besoin de matériel adapté leur assurant une totale sécurité : afin d'éviter toute chute en reculant, une roulette "anti-bascule" doit être placée à l'arrière du fauteuil.

Les clubs pouvant vous accueillir :

- ABIL : Castelnau Le Lez – contact@abil-badminton.fr
- SBC : Sète - sbc@badmintonclubdesete.net